



Fiche d'inscription 2017-2018 (page 1/2)

Identité de l'inscrit.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : féminin/masculin

Coordonnées de l'inscrit (ou représentant légal si mineur)

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

Horaires :

| | | | | |
|---------|---------------|---------------------|----------------------|----------------|
| Lundi : | 18h00 - 19h30 | Benjamins - minimes | Nés de 2004 à 2007 | 10-13 ans |
| | 19h30 - 21h00 | Adultes | Nés en 2003 et avant | 14 ans et plus |
| | ----- | ----- | ----- | ----- |

-

| | | | | |
|------------|---------------|---------------------|----------------------|------------------|
| Mercredi : | 13h15 - 14h45 | Poussins | Nés en 2008 et 2009 | 8 - 9 ans |
| | 14h45 - 15h45 | Poussinet(te)s 1 | Nés en 2011 | 6 ans |
| | 15h45 - 16h30 | Eveil judo | Nés en 2012 et 2013 | 4 - 5 ans |
| | 16h30 - 17h30 | Poussinet(te)s 2 | Nés en 2010 | 7 ans |
| | 17h30 - 18h15 | Eveil judo | Nés en 2012 et 2013 | 4 - 5 ans |
| | 18h45 - 19h45 | Benjamins - minimes | Nés de 2004 à 2007 | 10-13 ans |
| | 19h45 - 21h15 | Adultes | Nés en 2003 et avant | 14 ans et plus |
| | ----- | ----- | ----- | ----- |

-

Entourez ou surlignez l'horaire choisi (choix possible dans la limite des places disponibles)

Tarifs :

Nés en 2008 et après : **60 €** (cotisation) + **37€** (licence obligatoire) = **97€**

Nés avant 2008 : **95€** (cotisation) + **37€** (licence obligatoire) = **132€**



Fiche d'inscription 2017-2018 (page2/2)

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal)

.....
Qualité : Père mère tuteur légal tutrice légale autres :

Pour l'inscrit : (nom et prénom du ou des sportif si mineurs) :

.....

Soins médicaux

J'autorise/je n'autorise pas (*) les responsables du Temple-des-Arts-Martiaux-DOJO-Pontchâteau à faire pratiquer à mon enfant tout soin médical urgent (y compris hospitalisation) ou toute intervention qui s'avèrerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté. Cette autorisation est valable à l'occasion des compétitions officielles ou amicales, des stages organisés par le DOJO, ou autres clubs, ainsi que lors des déplacements effectués pour ces manifestations, soit transport en commun, soit en voiture particulière.

Droit à l'image

J'autorise/je n'autorise pas (*) le club de judo de Pontchâteau à diffuser les photos de mon enfant, individuellement ou en groupe, exclusivement sur le site du dojo <http://www.dojo-pontchateau-44.fr>

Règlement intérieur

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en avoir reçu un exemplaire le jour de l'inscription.

Certificat médical

Je reconnais avoir été informé de l'obligation de faire passer une visite médicale pour pratiquer le judo. Pour les compétiteurs, la mention « **pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition** » est obligatoire.

Cotisation

Je m'engage à renoncer à toute demande de remboursement partiel ou total de ma cotisation annuelle.

Inscrire la mention « Lu et Approuvé »

.....
Fait à, le

Signature du Responsable légal

(*)Rayez la mention inutile

Le-Temple-des-Arts-Martiaux-Dojo-Pontchâteau
règlement intérieur

Article 1

Le judoka doit se conformer au règlement intérieur du gymnase du Landas. Il doit respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition.

Article 2

Il est déconseillé de laisser des affaires dans les vestiaires. Les dirigeants du Temple-des-Arts-Martiaux-Dojo-Pontchâteau ne seront en aucune façon responsables d'éventuels vols commis dans les locaux.

Article 3

Les dirigeants ne sont pas responsables de la sécurité des adhérents en dehors des locaux impartis à la pratique du judo et en dehors des heures de cours.

Article 4

Il est impossible de s'entraîner sans fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du judo, même pour effectuer un cours d'essai.

Article 5

Les bénévoles du club ne pourront être tenus responsables en cas d'empêchement du professeur (cas de force majeure). Les parents doivent donc impérativement s'assurer que le professeur soit présent et que le cours ait bien lieu avant de laisser leur enfant.

Si ces consignes ne sont pas respectées, le club décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 6

En entrant dans le dojo, le judoka doit :

- Porter un kimono propre et en bon état, avoir une hygiène irréprochable et des ongles coupés courts.
- Venir chaussures aux pieds jusqu'au tatami afin de ne pas rapporter de poussière (tongs ou claquettes conseillées).

Il ne doit pas :

- Porter de chaîne, bracelet ou autre bijou.
- Marcher pieds nus avant de monter sur le tatami.
- Etre atteint de maladie contagieuse.

Article 7

Les professeurs sont responsables de la discipline à l'intérieur du Dojo. Seul le professeur assurant le cours décide de la façon dont l'entraînement doit se faire et des judokas qui y participent.

Article 8

Toute attitude pouvant nuire à l'image du club à l'extérieur du Dojo sera sanctionnée. Un avertissement sera notifié par écrit à l'intéressé et à ses parents s'il est mineur. Une récidive peut conduire à une exclusion du Temple-des-Arts-Martiaux-Dojo-Pontchâteau.

Article 9

Les tarifs pratiqués pour la saison 2017-2018 sont de 97 € ou 132 € (licence comprise), selon l'âge du judoka. Une fois l'inscription effectuée, il ne sera procédé à aucun remboursement, quelque soit le motif de la demande.

Le bureau
Saison sportive 2017-2018

NB : Si vous souhaitez recevoir les informations pratiques par mail de la part du Dojo Pontchâteau, veuillez envoyer un message d'inscription à l'adresse suivante : letempledesartsmartiauxdojopontchateau44@orange.fr et dojo.pontchateau@gmail.com (y compris en cas de réinscription)

Attestation de licence



Pontchâteau, le

Je soussigné Monsieur Eric Cochard, Vice-président du club **Temple des Arts Martiaux Pontchâteau**, siège social : gymnase du Landas – route de Saint-Roch-44160 Pontchâteau, certifie que :

M. Mme. Melle
Date de naissance / /
Adresse
Code postal Ville

Est licencié(e) pour la saison 2017/2018 sous le n°
à la **F.F.J.D.A.** (Fédération Française de **J**udo et **D**isciplines **A**ssociées).

Montant de la cotisation acquittée : euros.

Eric Cochard

Vice- Président



Passeport santé du Temple des Arts Martiaux

Pontchâteau

Nom :
.....
Prénom :
.....
Date de naissance :
.....

Cachet du
médecin

Je soussigné(e)....., docteur en
médecine, certifie avoir examiné ce jour
..... qui ne présente aucune contre
indication à la pratique du judo.

Non contre indication à la compétition.

Observations particulières éventuelles :
.....
.....

Fait à....., le